

Bons des Incendés de Québec.

BUREAU DU RECEVEUR GENERAL,
Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIÉS DE QUÉBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER,
Receveur Général.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois. Balais Français de Chiendent, pour tapis. Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

FROMAGE DE GRUYÈRES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John L. & Elconore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Mount Eagle Tripoli.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles ; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSSI.—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.
50 do do.

James Forster,

Rue St. Jean en face du général Wolfe.
Québec 18 oct. 1848.

AVIS à NOS ABONNÉS.

Nous allons bientôt commencer notre deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous empressons de remercier nos compatriotes de l'encouragement vraiment libéral qu'ils ont bien voulu nous donner et de l'intérêt flatteur qu'ils semblent prendre à l'avenir de notre feuille. Nous remercions d'une manière toute particulière les MM. du clergé de la part active qu'ils ont prise pour répandre notre feuille dans les familles, et de l'aide que nous ont donné quelques amis bienveillants, dans la rédaction de notre journal. Grâce à ces faveurs l'Ami de la Religion et de la Patrie a déjà obtenu un succès satisfaisant, et nous porte à croire qu'on voudra bien nous continuer les mêmes faveurs. Nous sommes reconnaissant de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies.

Aussi sommes-nous à la veille de faire part à nos lecteurs, de nos projets et de

nos espérances pour l'avenir de notre journal ainsi que des changements et améliorations que nous nous proposons de faire si nos abonnés sont fidèles à nous faire le remboursement de ce qu'ils nous doivent.

Nous connaissons par expérience la grande difficulté, l'obstacle presque insurmontable qui s'oppose à l'avancement et aux progrès que peut faire la Presse en Canada, c'est l'absurde système du crédit malheureusement trop répandu qui RUINE un établissement. En Europe, et chez nos voisins même, on ne saurait recevoir un journal sans en payer d'avance le prix d'abonnement ; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Canada ? Qu'on considère que le plus souvent un journal n'a pour fondateur qu'un seul homme, sur qui pèse toute la responsabilité des dépenses de son établissement.

Nous disons donc, que le crédit est ruineux pour le journaliste, et que ce crédit a pour conséquence première, la perte des plus beaux jours de la jeunesse, et le désespoir de ceux qui s'y engagent, outre la misérable existence que traîne le plus souvent un journal, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour l'avancement intellectuel et moral de la société.

Nous espérons que nos abonnés ne trouveront pas mauvais que nous les entretenions d'un sujet qui les intéresse comme nous, puisqu'il est du devoir de chacun de désirer la perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Nous avons donc l'Espoir, que ceux qui ont retardé jusqu'à présent de nous faire parvenir le montant de ce qu'ils nous doivent, comprendront notre position et nous feront parvenir d'ici au 1er novembre prochain ces argent, afin de nous mettre en état de réaliser nos espérances et de faire les changements importants que nous avons en contemplation, et qui sont tous à l'avantage des lecteurs. Personne, assurément, ne nous reprochera de faire de notre journal un moyen de spéculation ? si on considère au, taux d'abonnement actuel ! Pourtant nous ne prétendons pas en rester là si les abonnés le veulent.

Nous ne demandons qu'une seule chose ; que nos abonnés se mettent à l'œuvre, que chacun d'eux nous procure seulement un nouvel abonné, et notre tour viendra alors.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt.

Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressant débats sur

*La liberté du Commerce,
L'Education du peuple,
Le Rappel de l'Union,
Le Rappel des lois sur la navigation,
La libre navigation du St. Laurent,
La Réforme Postale,
etc., etc.*

➤ Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

➤ Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

Société des Amis de Québec.

LES séances hebdomadaires de la société des Amis recommenceront MERCREDI prochain, le quatre du courant, au lieu et à l'heure ordinaires.

(Par ordre)
CHARLES
S. A. S. A. Q.

Québec, 2 Octobre 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,
HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

NO. 9, RUE LA MONTAGNE.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à pante, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être de meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

BEAUX-ARTS.

G. Passio, ARTISTE
Italien.

PREND la liberté d'offrir à ses nombreux amis et au public en général, ses remerciements les plus sincères pour l'encouragement qu'on a accordé de lui donner depuis qu'il est établi en Canada. Par des circonstances malheureuses qui emyèchent Mr. Passio de partir pour l'Italie, son pays natal, il s'empresse d'annoncer qu'il va passer encore un hiver en cette ville. Il sollicite par conséquent, une part du patronage public, il espère par l'obligeance de son style et la perfection de la ressemblance, mériter le même encouragement de la part des amateurs des Beaux-Arts que par le passé. Il invite les dames et les messieurs à aller voir son atelier. Ses prix sont réduits. M. Passio s'engage à enseigner le dessin de figures et autres branches du même art, aux dames et aux messieurs en classe privée.

Rue Couillard, Haute-Ville, }
Vis-à-vis chez M. Benjamin. }
Québec, 6 octobre, 1848.